

## PROCES VERBAL N°07

### COMMISSION REGIONAL DE L'ARBITRAGE DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

Présidence : ZABEAU Steeve

Présents : M. GILLETTE — M. CALME  
– T. BROSSARD – L. DOUGLAS TAILLASSON  
C. ZABEAU – C. PIERROT – L. LAMBERT – S. NAIGRE – H. DOUGLAS  
– D. SOUTENARE - B. DESBONNES - J.P GUEMISE

Excusés S. ZAMORE

Absent (s) : P. GÉNIES – P. TOURRAINE – J. PEROUMAL

#### Rappel de l'Ordre du Jour

- 1) Approbation du P.V de la réunion du : 20/09/21,
- 2) Formation CONCACAF
- 3) Reprise des compétitions
- 4) Plannings (réunions des arbitres, tests physiques),
- 5) Point sue les observateurs
- 6) Questions Diverses.

#### 1- Ouverture de la séance, 19h30

Le Président S. ZABEAU ouvre la séance et note que le PV de la dernière réunion n'a entraîné ni observations ni réserves.

Il propose aux membres de valider celui-ci. Validation du P.V - N° 7 du 20/09/21.

#### 2 – Formation CONCACAF,

Les dates du 25 au 28/10/21 pour la formation sont maintenues. La LGF mettra une salle à disposition. Le changement de dates des vacances scolaires impactera certainement sur la participation des scolaires à cette formation. Il est décidé de contacter individuellement ceux-ci pour avoir leur situation exacte.

Il est porté à la connaissance des membres de la CRA du peu d'engouement des candidats à la formation CONCACAF, d'autant plus qu'un tableau très parlant présenté par le CTRA met en évidence ce triste constat. Il est décidé de ne plus les convier et voir leurs réactions. Les conséquences liées à l'épidémie de la Covid font que la Commission est obligée de prévoir des remplaçants aux éventuels empêchés, d'une part et aux absences d'autre part, afin de pouvoir finaliser l'organisation.

En résumé, la Commission ne pourra disposer que de dix (10) stagiaires tout juste. Les horaires et l'organisation devront être finalisés pour le mardi 19/10/21 ou mercredi 20/10/21. Par rapport à la liste des candidats choisis, il se trouve qu'il y a des désistements et qu'il va falloir les remplacer.

Le cas d'un candidat qui souhaite suivre la formation à distance pour raisons professionnelles est porté à la connaissance des membres. Ceux-ci, après analyses et discussions, décident de ne pas donner d'avis favorable à cette requête.

### 3 – Reprise des compétitions

Les 1/4 de finales de la Coupe de France marqueront la reprise des compétitions de cette saison qui se déroulera sur trois tours (1/4, 1/2, et Finale). Une reprise des championnats est prévue pour la mi-Novembre. La situation du corps arbitral conduit à la mise en place du calendrier prévisionnel de la CRA. Le point sur la situation (administrative et sanitaire) des arbitres se fera lors d'une réunion Visio fixée au 27/10/21 avant la reprise des compétitions où il sera question du protocole sanitaire à mettre en place ainsi que les attentes de la CRA.

Les arbitres retenus (12 plus d'éventuels remplaçants) pour ces 3 tours de la CDF feront l'objet de contrôles et vérifications sur leurs aptitudes à arbitrer lors de cette reprise. Pour information, à ce jour 56 arbitres seraient à jour pour leur dossier administratif dont une quinzaine de grade R1 et R2.

La CRA souhaite, lors de la réunion du 27/10/21, qu'un point sanitaire soit tenu avec les arbitres tout en sachant que ceux-ci peuvent se rapprocher de leur club pour la prise en charge de leurs formalités sanitaires. La LGF serait en négociation avec les décideurs locaux pour une prise en charge gratuite de ces formalités sanitaires au moins jusqu'à la fin de la saison.

### 4 – Planning de la saison

- Réunion avec les arbitres est fixée au 27/10/21 à 19 heures en Visio
- Tests physiques : 09 et 10/11 Novembre 21, seuls les arbitres possédant un dossier médical complet seront admis à les subir (56 répondent à ce critère).
- Test de rattrapage : 08/12/21, le nombre d'arbitres sera certainement très important.
- Une formation devra être envisagée à Marie-Galante les : 09 et 10 novembre - La formation Initiale en arbitrage (FIA) : Il faut prendre l'attache de la commission Adhoc, (Commission Régionale de Fidélisation des Arbitres) pour la finaliser. La suite du calendrier sera traitée lors de la prochaine réunion CRA.

Des questions pour l'organisation de ces FIA restent encore posées ainsi que la communication qu'il va falloir organisée une fois la mise en place actée :

- Où se dérouleront-elles ? Le nombre de centres ? De formateurs nécessaires ( 1 pour 10 personnes) ? – Formation qui sera payante, prévoir 120 à 140 €.

Dates prévisionnelles pour ces formations FIA :

- En préambule, il est rappelé que les candidats mineurs FIA font l'objet d'une différence quant à la durée (nombre de jours) des épreuves par rapport aux candidats FIA majeurs

- 5,6,7 Novembre
- 26,27,28 Novembre
- 20,21 : Décembre (Mineurs)
- 28,29,30 : Janvier 2022 (Majeurs)
- 25,26,27 : Février 2022 (Majeurs)
- 22,23 : Février 2022 (Mineurs).

Les tests théoriques sont prévus en mars 2022 – Examen de Ligue, prévu en Mai 2022.



## 5 – Les observateurs

La CRA se trouve dans le même cas de figure que pour la formation CONCACAF/FFF; elle a du mal à réunir des candidats aux séances de formation à la fonction d'observateur.

Il est certain que l'absence d'observateurs, en nombre suffisant entrainera de véritables problèmes à cette commission ; pourra-elle atteindre et assumer ses objectifs ? Devra-t 'elle avoir le recours à certains de ses membres pour constituer un groupe d'au moins une quinzaine d'observateurs (15) pour la R1, R2 voire une partie de la R3 ?

La mise en place de tests à subir par les candidats observateurs, et le cadre fixé pour l'exécution de leurs missions seront pour le CRA une garantie naturellement applicable.

## 5 – Questions diverses

Une mise au point effectuée par un membre de la CRA quant à sa présence au sein de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA). Il indique faire partie de cette commission en tant que Dirigeant de club et non comme membre de la CRA. Raison lui a été reconnue par le Président qui fort du PV N°1 du 17/07/21 de la CRA, a admis une erreur de sa part.

Il a été convenu que la liste des arbitres aptes sur le plan administratif soit transmise à la section "désignations" pour les rencontres à venir de la Coupe de France. Pour information :

Désormais que les arbitres soient rassurés pour le traitement administratif de leur demande de licence. Le retard existant lors de ces formalités est en passe de disparaître.

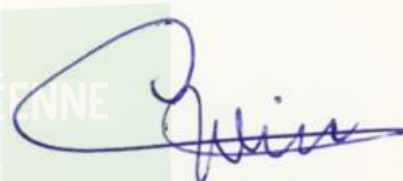
21h57. Plus rien à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le président de séance



Steeve ZABEAU

Le secrétaire de séance



Moïse GILLETTE

*Pasyonéman ten nou !*